

## Quant au libre-échange...

### ANALYSE



Carlo Thelen, directeur général  
de la Chambre de commerce

l'année dernière, 83,3% de la croissance économique luxembourgeoise était imputable au commerce extérieur.

Le Luxembourg a donc tout intérêt à continuer de défendre ses valeurs et à les promouvoir à l'international, et tout particulièrement au niveau européen.

En discutant avec nos entreprises, nous découvrons cependant régulièrement des failles au niveau du marché unique alors que l'Union européenne est la destination de 82% de nos exportations et terre d'origine de 87% de nos importations. Que ce soit au niveau de l'application du principe de la reconnaissance mutuelle, qui importe notamment pour les PME et les TPE, qui ne peuvent que difficilement surmonter ce type de barrières faute de temps et de moyens, ou en termes de l'approfondissement de la libéralisation des services. Pas besoin de souli-

gner l'importance des services pour l'économie luxembourgeoise...

Je constate toutefois avec beaucoup plus d'inquiétude que la place des valeurs du libre-échange n'est plus la même dans certaines économies occidentales.

Un élément qui est souvent remis en doute est le système multilatéral alors qu'il constitue le meilleur rempart contre la résurgence du protectionnisme et le meilleur cadre pour élaborer

une approche cohérente et d'ensemble permettant de s'atteler aux défis du futur.

Au vu des tendances ardues et de l'importance du libre-échange pour le Luxembourg, que faire pour multiplier les bénéfices de ce dernier pour le pays?

La Chambre de commerce plaide d'abord pour une politique commerciale européenne ambitieuse assurant un «level playing field», tout en main-

tenant une position ferme vis-à-vis des pratiques commerciales discriminatoires pernicieuses.

Les trois messages clés que j'inviterais chacun à retenir sont cependant:

- Qui dit libre-échange dit Luxembourg, car il est ancré dans notre ADN et dans notre business model.

- Gardons le cap face au risque de repli, de retour au protectionnisme. C'est un exercice difficile et de longue haleine et avec des revers possibles, mais il est indispensable.

- Écoutons et agissons par rapport aux craintes exprimées pour préserver la légitimité du libre-échange.

Et, finalement, continuons de promouvoir l'internationalisation des entreprises de petite taille. Car en 2015, seules 2.400 des 36.000 entreprises ont exporté et 56% des exportations luxembourgeoises ont été réalisées par dix entreprises.

Il y a donc du pain sur la planche!